

AUTORISATION DE RÉPARATION

Conformément à la Règlementation sur les installations sous pression du Québec, au Code sur les chaudières, les appareils et les tuyauteries sous pression (CSA B51), le réparateur :

Xebec Adsorption Inc.

730 Boul. Industriel
Blainville, Québec
J7C 3V4

QQP: 67

a démontré à la satisfaction de la Régie du bâtiment du Québec, que son programme de contrôle de la qualité de réparateur d'appareils sous pression est conforme au :

National Board Inspection Code - ANSI/NB23

Cette autorisation ne doit pas être interprétée comme un certificat d'autorisation du « The National Board of Boiler and Pressure Vessel Inspectors ».

Cette autorisation expire le 15 juillet 2021

Montréal, le 17 juillet 2018

Bureau d'expertise et d'homologation
en équipements sous pression



Micheline Ayotte
Superviseure